

Québec le 6 décembre 2011.

Monsieur Amir Khadir, Député,
Circonscription de Mercier à l'Assemblée nationale,
Hôtel du Parlement, Rez-de-chaussée bur-124,
Québec (Québec) G1A 1A4
Télépr ; (418) 648-0634 ; tél. : (418) 644-1430

**Objet : Dénoncer avec vigueur et exiger la démission de notre
représentant du Québec, monsieur Pierre-Marc Johnson**

Monsieur le Député,

Monsieur Pierre-Marc Johnson mange à tous les rateliers et quand le représentant du peuple souligne qu'il y a conflit d'intérêt on le « ridiculise et qu'il attend mieux d'un député ».

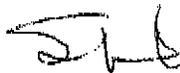
Monsieur le député, si Pierre-Marc Johnson veut continuer à agir à titre le représentant du Québec, il faut qu'il soit sans reproche et exempt de conflit d'intérêt, il doit mettre fin à son Directorat à l'Institut Véolia Environnement.

Je veux bien croire qu'il siège avec des sommités de l'environnement mais il est rémunéré par l'Institut Véolia financé par les tentacules de la compagnie mère Véolia. Ce sont vraiment les vases communicants. Qu'une personne, tel monsieur Amartya Sen soit un prix Nobel d'économie n'exclut pas monsieur Johnson d'être en conflit d'intérêt.

La famille Johnson à l'épiderme sensible. Durant la décennie cinquante, Daniel Johnson père, alors ministre du cabinet de monsieur Duplessis, avait trempé dans le fameux scandale des actions du gaz naturel et dans le temps monsieur Daniel Johnson père avait sommé Le Devoir de se rétracter, sinon il y aurait poursuite. Le scandale était tellement gros que ce fut l'arroseur arrosé. Tel père, tel fils, nous assistons au même scénario de tirer sur le messenger pour étouffer l'affaire Véolia.

Monsieur le Député, à l'Assemblée nationale, quand vous aurez une chance de vous lever, c'est de continuer à dénoncer et à exiger sa démission en qualité de représentant du Québec aux plus hautes instances internationales, nous ne pouvons tolérer plus longtemps un pareil Pilate québécois.

Sincèrement vôtre,



Simon Hamel,
Président des aînés souverainistes de la Capitale nationale,
694 Routhier, Québec, G1X 3J9
tél. 653-2276, télcpr 653-0197

N.B. Ce ne sont ni le Parti québécois ni les Libéraux qui
soulèveront la question à l'Assemblée nationale.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 8 décembre 2011

No. : CI-137

Secrétaire : Catherine Givé